



Le traitement des eaux usées en Guyane par filtre végétalisé



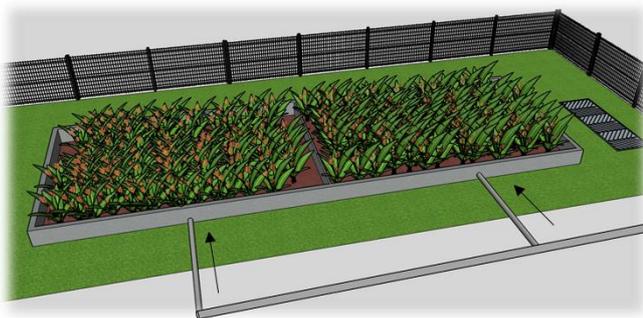
Intégration esthétique
grâce aux plantes

Filière écologique pour l'assainissement
collectif et non collectif (>20EH)



Zéro nuisance : ni odeur, ni moustique
car l'eau ne stagne pas en surface

Matériaux + Végétaux = 100% Guyane



Filtre planté de végétaux pour lotissement



Excellents
rendements
épuratoires



Eaux traitées

Entretien simplifié et
économie d'énergie :
Zéro kWh pour le traitement,
pas de fosse, pas de vidange de
boues liquides par camion
Curage du terreau valorisable
tous les 15 ans

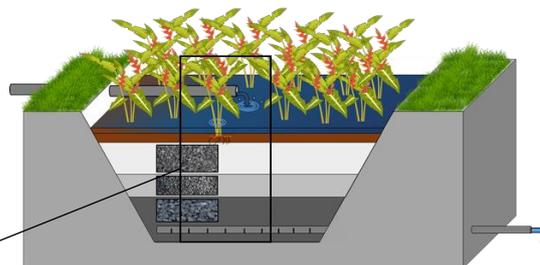


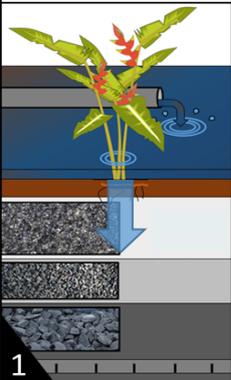
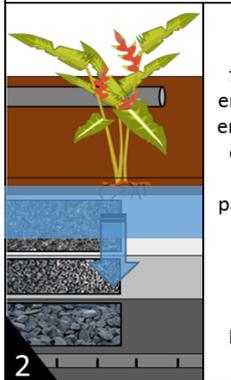
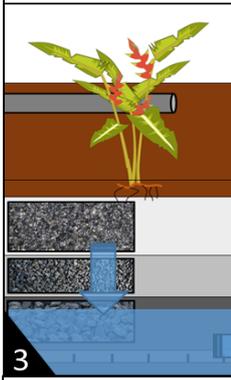
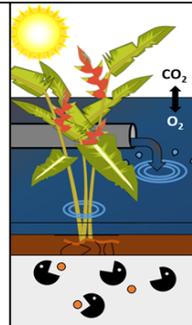
LES FILTRES PLANTES DE VEGETAUX EN GUYANE

Le filtre planté de roseaux est développé dans l'Hexagone à partir des années 80 et la technique représente aujourd'hui 80% des stations d'épuration < 2000 EH construites chaque année. En 2008, ETIAGE Guyane mène les premiers travaux de R&D en vue d'adapter le filtre planté aux spécificités de la Guyane. Les premières installations de FPV émergent en 2010 grâce à un réseau de partenaires privés. Ensuite, plusieurs programmes de recherche Inter-DOM financés par l'ONEMA en collaboration avec l'IRSTEA s'en suivent et aboutissent à un dimensionnement et un choix des végétaux autochtones satisfaisants. Aujourd'hui, ETIAGE Guyane assure le suivi d'une dizaine d'installations en service et mène des projets de recherche avec cette technique pour le secteur industriel agro-alimentaire et les sites isolés.



Principe de fonctionnement du filtre planté :



1	ARRIVEE DE L'EAU SUR LE FILTRE	2	DEGRADATION DE LA POLLUTION	3	SORTIE DU FILTRE						
	Après un passage par un panier dégrilleur pour retenir les gros déchets, l'effluent se répartit sur l'ensemble de la surface du filtre. L'alimentation s'effectue par bâchées au moyen d'une pompe .		L'effluent s'infiltré et traverse la couche de filtration. Les végétaux empêchent le colmatage en transperçant la croûte de boue en surface, ce qui permet de laisser passer l'eau même après plusieurs années de fonctionnement. Une partie de la pollution dite particulaire est piégée en surface du filtre								
<p>Abatement de la pollution entre l'entrée et la sortie du filtre de:</p> <p>Limites réglementaires</p> <table border="1"> <tr> <td>MES</td> <td>91%</td> </tr> <tr> <td>DCO</td> <td>83%</td> </tr> <tr> <td>DBO5</td> <td>86%</td> </tr> </table> <p>Moyennes des résultats obtenus sur les 10 derniers bilans complets en Guyane</p>		MES	91%	DCO	83%	DBO5	86%	<p>et l'autre partie, dite dissoute, est dégradée au sein même du filtre par les bactéries épuratrices et par oxydation chimique. L'oxygène nécessaire pour que les bactéries dégradent la pollution est procuré via la photosynthèse des plantes et une alimentation syncopée.</p> 		<p>Au fil des années, une couche de « compost humifié » se forme à la surface du filtre. Tous les 10 ans, le résidu de l'épuration est évacué et, de nature très minérale et riche en nutriments, il peut être valorisé en agriculture selon des procédures réglementaires.</p> 	
MES	91%										
DCO	83%										
DBO5	86%										

ETIAGE GUYANE

Clos de Montjoly
4, Rue des Coulicous
97354 REMIRE-MONTJOLY

Tel : 0594 28 13 37
Port : 0694 43 37 80
contact@etiageguyane.fr
www.etiageguyane.fr

